

RESPECTER PROTÉGER APPLIQUER

UNE RÉPONSE DE DROITS HUMAINS AU VIH

PLAN STRATÉGIQUE 2017-2022



Canadian
HIV/AIDS
Legal
Network | Réseau
juridique
canadien
VIH/sida

Le Réseau juridique fait partie des principaux organismes du monde qui œuvrent à la réponse aux enjeux juridiques et de droit humains liés au VIH.

Depuis sa création, en 1992, le Réseau juridique défend les droits des personnes affectées par le VIH, y compris les personnes qui consomment des drogues, les détenus, les travailleuse(-eur)s du sexe, les femmes, les personnes LGBTQI, les Autochtones et les nouveaux arrivants au Canada.

Promouvoir les droits humains

Pour être efficace, la réponse mondiale au VIH doit respecter, protéger et réaliser les droits humains, en particulier pour les communautés marginalisées qui sont les plus susceptibles de voir leurs droits humains violés et niés. Promouvoir les droits humains n'est pas seulement la bonne voie à suivre : c'est également une politique judicieuse de santé publique. Les nombreuses intersections entre le VIH, le droit et les politiques éclairent tous nos travaux.

Faire le point

En 2016, nous avons entrepris un processus de planification pour établir nos orientations stratégiques des cinq années suivantes (2017–2022), notamment en invitant les points de vue de nos membres, partenaires clés et supporteurs.

Notre point de mire sur la modification des cadres juridiques et des politiques a été cité, à raison, comme un domaine clé de notre expertise dans la réponse au VIH. Notre engagement à l'égard des populations marginalisées, notre intégrité, la constance de nos valeurs et l'expertise de notre personnel ont également été vivement salués. En outre, notre contribution internationale à la réponse au VIH a été reconnue.

Notre examen situationnel a également mis en relief un de nos défis continus : nous demeurons vulnérables à des virages majeurs du financement et fonctionnons sans l'avantage d'un fonds de réserve considérable.

« Le travail légal est ce qui démarque le Réseau juridique ... La plupart des autres organismes n'en font pas. Il ne s'agit pas seulement d'aller en cour ... Le Réseau juridique a également une expérience et des compétences analytiques solides. Pour évaluer une nouvelle loi, par exemple. »

« Je suis reconnaissant de l'existence du Réseau juridique, car il a une position unique où, sans diluer l'urgence, la complexité ou la dynamique subtile et nuancée du travail, il conserve sa réputation d'organisme professionnel et respecté. Il jouit d'une grande crédibilité. J'ai beaucoup de respect pour cela. Ce sont les experts; ils sont toujours bien préparés. »

Établir les priorités

La demande, relativement à l'expertise et au plaidoyer du Réseau juridique, est forte; mais l'obtention des changements juridiques et de politiques concernant les enjeux de droits humains qui nous intéressent nécessite un engagement soutenu. Nous sommes engagés à optimiser notre impact en travaillant de façon plus approfondie à un nombre réduit d'enjeux, à la lumière des critères suivants pour établir nos priorités :

- **Chances de réussite.** Atteindrons-nous probablement notre but? Quelle est la probabilité d'avoir un impact mesurable?
- **Leadership.** Le Réseau juridique joue-t-il un rôle de leader concernant cet enjeu? Comment pourrions-nous tirer le meilleur parti possible de notre expertise et de notre expérience?
- **Valeurs et principes.** L'enjeu et le résultat souhaité correspondent-ils à nos valeurs, en particulier à notre engagement à l'égard de la centralité des droits humains dans la réponse au VIH et au sida, de même qu'au point de mire sur les droits des populations marginalisées?
- **Financement.** Des ressources sont-elles accessibles pour soutenir le travail et pour le poursuivre dans un avenir proche?
- **Équilibre national/international.** Le travail est-il en harmonie avec le but du Réseau juridique concernant un portfolio qui offre un bon équilibre entre le travail canadien et le travail international?
- **Expertise.** Le personnel du Réseau juridique est-il bien placé pour répondre à l'enjeu, en termes de compétences techniques et d'expérience?

Déterminer les buts

Nos principaux buts sont d'obtenir :

- 1) L'abrogation ou la réforme des **lois ou politiques punitives** qui criminalisent injustement des populations clés affectées par le VIH ou qui sont discriminatoires à leur égard;
- 2) L'adoption et la mise en œuvre de **lois ou politiques qui protègent** les populations clés contre la discrimination et la maltraitance, et qui assurent leur accès à des soins de santé appropriés; et
- 3) **Le soutien aux populations clés** affectées par le VIH, pour les aider à connaître leurs droits humains, à les faire valoir, à les revendiquer et à les exercer.



Notre mission

Le Réseau juridique canadien VIH/sida fait valoir les droits humains des personnes vivant avec le VIH ou le sida et de celles qui sont à risque ou affectées autrement, au Canada et dans le monde, à l'aide de recherches et d'analyses, d'actions en contentieux et d'autres formes de plaidoyer, d'éducation du public et de mobilisation communautaire.



Notre vision

Un monde où les droits humains et la dignité des personnes vivant avec le VIH ou le sida et des communautés particulièrement affectées par l'épidémie sont pleinement réalisés; et où les lois et politiques favorisent les efforts de prévention du VIH ainsi que les soins, les traitements et le soutien.



Nos valeurs

- Nous croyons à la place cruciale des droits humains dans la réponse au VIH et au sida.
- Nous accordons une attention importante aux droits des populations marginalisées.
- Nous assurons la participation significative des personnes qui vivent avec le VIH ou le sida et en sont affectées autrement, à notre travail et dans la définition et la mise en œuvre des politiques et programmes.
- Nous assurons l'implication significative des francophones et des anglophones, dans notre travail, et l'accessibilité, dans les deux langues officielles du Canada, de nos travaux sur les enjeux canadiens.
- Nous sommes engagés à l'action et à l'activisme pour les droits humains.
- Nous sommes engagés à la reddition de comptes aux communautés pour lesquelles nous travaillons ainsi qu'aux bailleurs de fonds, par la transparence et l'utilisation optimale de nos ressources.
- Nous sommes engagés à la responsabilité et à l'implication dans une perspective mondiale.
- Nous sommes engagés à l'excellence dans tous les domaines de notre travail.



Les résultats prioritaires sont énumérés pour chaque but :

1

Abrogation ou réforme des lois ou politiques punitives qui criminalisent injustement des populations clés affectées par le VIH ou qui sont discriminatoires à leur égard

Personnes vivant avec le VIH

- La Cour suprême du Canada, le gouvernement fédéral et/ou les gouvernements provinciaux rétrécissent la portée de la criminalisation du VIH, ce qui réduit considérablement le nombre de poursuites criminelles injustes pour non-divulgence du VIH, au Canada

Personnes qui consomment des drogues

- La révision des politiques de justice pénale que réalise le gouvernement fédéral inclut l'abolition des peines minimales obligatoires pour au moins certains délits liés aux drogues; et le processus de révision inclut la prise en considération des suggestions de décriminaliser la possession pour consommation personnelle de diverses substances actuellement illégales
- La Cour européenne des droits de l'homme rend une décision positive, concluant que la prohibition criminelle de la thérapie de substitution aux opioïdes (TSO) par la Russie contrevient à la Convention européenne des droits de l'homme

Travailleuse(-eur)s du sexe

- Le gouvernement fédéral abroge ou amende considérablement la *Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation*, en décriminalisant le travail du sexe afin de mieux respecter et protéger la santé et la sécurité des travailleuse(-eur)s du sexe (y compris en décriminalisant les clients et les tiers)

Personnes LGBTQI

- Une cour invalide les lois de la Jamaïque qui criminalisent le sexe consensuel et l'intimité entre hommes
- Les bases sont jetées pour une action en justice visant l'abolition de telles dispositions pénales dans au moins un autre pays des Caraïbes où il en existe encore

2

Adoption et mise en œuvre de lois ou politiques qui protègent les populations clés contre la discrimination et la maltraitance, et qui assurent leur accès à des soins de santé appropriés

Personnes qui consomment des drogues

- Le gouvernement fédéral abroge ou modifie considérablement la *Loi sur le respect des collectivités* afin de faciliter la création de sites de consommation plus sécuritaire
- Le gouvernement fédéral redonne à la réduction des méfaits sa place comme élément clé de la stratégie fédérale du Canada en matière de drogues, et augmente l'allocation financière de cette stratégie à la réduction des méfaits
- Des comités onusiens des droits humains publient des recommandations positives concernant les politiques sur les drogues et les droits des personnes qui consomment des drogues dans les pays de l'Europe de l'Est et de l'Asie centrale, y compris une dénonciation de la prohibition des TSO en Russie comme étant une violation des traités sur les droits humains
- Le Réseau juridique et des partenaires développent des lignes directrices internationales en matière de politiques sur les drogues et de droits humains, qui reçoivent l'appui d'agences clés des Nations Unies, de mécanismes et d'experts des droits humains ainsi que de certains États membres

Travailleuse(-eur)s du sexe

- Des comités onusiens des droits humains publient des recommandations positives sur les droits des travailleuse(-eur)s du sexe dans les pays de l'Europe de l'Est et de l'Asie centrale

Détenus

- Les prisons fédérales du Canada mettent en œuvre des programmes d'échange de seringues en prison (PÉSP)

Personnes LGBTQI

- Une cour d'appel final préserve la liberté d'expression et le droit d'accès aux médias en tranchant en faveur d'obliger les stations de télévision de la Jamaïque à accepter de diffuser une publicité qui fait la promotion du respect des droits humains des personnes LGBTQI

3

Soutien aux populations clés affectées par le VIH, pour les aider à connaître leurs droits humains, à les faire valoir, à les revendiquer et à les exercer

Populations clés

- Les personnes vivant avec le VIH et les populations clés du Canada sont habilitées à exercer leurs droits dans le contexte du VIH, notamment par des activités éducatives, des ressources et le soutien juridique
- Les populations clés sont habilitées à exercer leurs droits face à des cadres juridiques punitifs en Russie et en Europe de l'Est/Asie centrale (EEAC)
- Les bénéficiaires du Fonds mondial renforcent les programmes et services pertinents aux droits humains en Afrique occidentale et en EEAC

Travailleuse(-eur)s du sexe

- La Cour européenne des droits de l'homme rend un jugement positif sur la possibilité de créer et d'enregistrer légalement des organismes de travailleuse(-eur)s du sexe en Russie

Personnes vivant avec le VIH

- Les personnes vivant avec le VIH et les militants, au Canada et dans le monde, sont habilités à lutter contre la criminalisation injuste du VIH, notamment par une coalition nationale au Canada et par un énoncé de consensus scientifique à grande visibilité et largement appuyé à l'échelle mondiale

Intersections du plaidoyer pour la justice et la santé

Il est fréquent que des individus appartiennent à plus d'une « population clé » ou communauté affectée de manière disproportionnée par le VIH; par conséquent, ils peuvent être exposés de diverses façons à des risques accrus pour leur santé. Par ailleurs, les personnes qui sont marginalisées en raison d'une criminalisation ou d'une expérience de discrimination, comme les personnes qui s'injectent des drogues, les travailleuse(-eur)s du sexe, les détenus et les personnes LGBTQI, rencontrent souvent des obstacles additionnels à l'accès aux services, ou une stigmatisation et une discrimination rehaussées, en raison d'autres facteurs interreliés comme le sexe, le genre, la race/origine ethnique, le statut socioéconomique, le handicap, le statut d'immigration ou le statut d'Autochtone.

Le Réseau juridique s'efforce de tenir compte de ces facteurs interreliés et de refléter en tout temps ces liens entre les problématiques de santé, dans son plaidoyer pour les droits humains, que ce soit dans le contexte d'une intervention particulière ou plus généralement pour faire valoir l'importance de lois et de politiques équitables et favorisant la pleine réalisation du droit au meilleur état de santé susceptible d'être atteint.

Conclusion

Il est largement reconnu que les connaissances et les moyens technologiques nécessaires à réaliser d'importants progrès vers l'éradication de l'épidémie du VIH en tant que menace à la santé publique sont à notre disposition. La question demeure ouverte quant à savoir s'il existe une volonté politique suffisante, notamment d'engager les fonds requis, au Canada et dans le monde. La réussite repose sur une mise à l'échelle considérable des protections de droits humains pour les communautés marginalisées les plus affectées par le VIH – des efforts qui sont au cœur du travail du Réseau juridique. Depuis plus de deux décennies, le Réseau juridique est à l'avant-plan de ce mouvement pour la santé et pour les droits humains. Par ce plan stratégique et par l'appui continu de nos membres, de nos bailleurs de fonds, collègues et partenaires, nous sommes engagés à faire notre part pour créer un monde plus juste.

**Nous sommes un organisme
de bienfaisance enregistré.**

S.V.P., envisagez d'appuyer notre travail
par un don. Pour plus d'information :
www.aidslaw.ca/dons

Devenir membre, pourquoi pas?

L'adhésion est ouverte à tout organisme
ou individu qui appuie nos buts et nos
activités. Pour plus d'information :
www.aidslaw.ca/devenezmembre

Suivez-nous sur Twitter (@aidslaw)

ou visitez www.aidslaw.ca pour
plus d'information sur notre travail.

1240, rue Bay, bureau 600, Toronto, Ontario, Canada M5R 2A7
Téléphone : +1 416 595-1666 | Télécopie : +1 416 595-0094 | info@aidslaw.ca

www.aidslaw.ca

Organisme de bienfaisance n°141110155 RR0001



Canadian
HIV/AIDS
Legal
Network

Réseau
juridique
canadien
VIH/sida